



SERVICE DE PRÊT À DOMICILE

OFFERT PAR LA BIBLIOTHÈQUE DE PRÉVOST!

Ce service est offert à tous les résidents de Prévost ayant un handicap physique reconnu par une autorité professionnelle pertinente ainsi qu'à tous les résidents âgés de 65 ans et plus à mobilité réduite.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce service peuvent contacter la Bibliothèque Jean-Charles-des Roches au 450 224-8888, poste 6241.

INFORMATION : ville.prevast.qc.ca

LES RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRES

GRATUIT

PRÉSENTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE
JEAN-CHARLES-DES ROCHES

MERCREDI 11 DÉCEMBRE À 10 H 30

L'HEURE DU CONTE
3 À 5 ANS



Place limitées | Inscriptions requises
Membres de la bibliothèque seulement

ville.prevast.qc.ca
sous les onglets Bibliothèque

APPEL DE CANDIDATURES

POLITIQUE *culturelle*

La Ville est à la recherche de citoyen(ne)s qui désirent s'impliquer dans un comité pour actualiser la Politique culturelle. Huit rencontres sont prévues sur une période de 12 mois.

Détails auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

INFORMATIONS : 450 224-8888, poste 6229
ou culture@ville.prevast.qc.ca

DES
P'TITS
TRUCS
À LA PELLE!



Pour aider aux opérations de déneigement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Ville, pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre et du 3 janvier au 1^{er} avril inclusivement entre minuit et sept heures du matin.

Service citoyen: 450 224-8888, poste 0

**accès
LOISIRS**
PRÉVOST



**Mettez à jour
votre dossier d'inscription
en ligne dès maintenant!**

Chaque membre utilisateur de la plateforme Sports-Plus doit maintenant mettre à jour son dossier en vérifiant l'exactitude de ses informations et en y ajoutant une preuve de résidence. Le statut de résident sera valide pour deux ans. En y ajoutant cette preuve, le résident pourra profiter des différents avantages en lien avec son statut.



450 224-8888 poste 6219
accesloisirs@ville.prevast.qc.ca

**LA PRÉVENTION
INCENDIE
DURANT LES FÊTES**

INSTALLATION D'UN SAPIN DE NOËL NATUREL

- Coupez le tronc dès votre arrivée et remplissez son récipient d'eau tous les jours.
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur, des endroits passants et des sorties.
- Utilisez des lumières à faible émission de chaleur (LED).

LES DÉCORATIONS DANS LA MAISON

- Évitez de suspendre des décorations en matières inflammables sur le manteau de la cheminée.
- Utilisez des lumières décoratives qui sont en bon état et homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- N'utilisez pas à l'extérieur des décorations conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Les décorations extérieures doivent être branchées à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre et les cordons tenus loin de la neige.

INFORMATIONS: 450 224-8888 poste, 6310